

**Ministry of Education**

315 Front Street West  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

315, rue Front Ouest  
Toronto (Ontario) M7A 0B8



**2023 : B03**

**Date :** Le 17 avril 2023

**Note de service**

**Destinataires :** Présidences des conseils scolaires  
Directions de l'éducation  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des  
administrations scolaires

**Expéditeurs :** Stephen Lecce  
Ministre de l'Éducation

Nancy Naylor  
Sous-ministre

**Objet :** **De meilleurs résultats pour les élèves**

---

Pendant l'année scolaire 2023-2024, le ministère de l'Éducation continuera de veiller à ce que ses investissements donnent à chaque élève la possibilité de réussir en s'assurant que les élèves sont dotés des compétences nécessaires. Notre action restera fondée sur les faits et les données probantes, notamment sur les résultats des récents tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE), les crédits accumulés et les taux d'obtention de diplôme.

Durant l'année scolaire 2022-2023, l'Ontario a alloué 175 millions de dollars aux soutiens au tutorat. Plus de 200 000 élèves ont ainsi bénéficié d'un accompagnement pédagogique enrichissant. Les soutiens au tutorat en ligne ont également été élargis par le biais de Mathify et d'Eurêka! Entre avril et novembre 2022, environ 100 000 questions ont reçu une réponse grâce au tutorat en ligne proposé par Mathify, et près de 3 000 élèves fréquentant des écoles de langue française ont eu recours via Eurêka! aux services de tutorat en ligne assurés par des enseignantes et enseignants certifiés par l'OEEO. Les élèves ont également pu suivre, pour la première fois, toutes les matières de 9<sup>e</sup> année décrochées. De plus, des financements

historiques ont été affectés à l'éducation de l'enfance en difficulté et à la santé mentale, et des normes de nettoyage renforcées ont été mises en place dans les écoles.

Les investissements que nous réaliserons continueront de développer le système d'éducation, de positionner l'Ontario comme un chef de file dans le domaine de l'éducation et d'appuyer la prestation de programmes ayant un impact maximal dans les salles de classe et sur les élèves, notamment ceux qui ont le plus besoin de notre aide.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le financement de l'éducation devrait s'élever à 27,6 milliards de dollars, ce qui représente un investissement historique dans l'éducation publique. On trouvera des précisions dans la note de service 2023 : B05 – *Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) pour 2023-2024* et la note de service 2023 : B04 – *Financement des Subventions pour les besoins des élèves (SBE) en 2023-2024*.

Afin d'aider les élèves de toute la province, le gouvernement accorde un financement pour soutenir des enseignantes et enseignants supplémentaires, en particulier dans les matières clés telles que la lecture et les mathématiques, et ce, pour favoriser l'acquisition de compétences importantes et durables.

Le plan de soutien à l'apprentissage pour l'année scolaire 2023-2024 comprend des investissements dans les grands domaines suivants :

- lecture durant les premières années d'études
- mathématiques
- décrochage
- préparation à l'emploi
- santé mentale
- droits de la personne et inclusion
- éducation de l'enfance en difficulté
- sécurité des élèves
- transport des élèves
- immobilisations
- administration de l'apprentissage à distance

Vous trouverez ci-après des précisions sur ces différents investissements.

### **Lecture durant les premières années d'études – 109,1 millions de dollars**

L'Ontario met en place des mesures complètes de lecture durant les premières années d'études, notamment le dépistage universel des élèves du jardin d'enfants à la 2<sup>e</sup> année en fournissant d'un soutien intensif aux élèves qui en ont besoin. Tout le personnel enseignant de la

maternelle à la 3<sup>e</sup> année sera formé aux nouvelles méthodes d'enseignement de la lecture. L'objectif est de veiller à ce que les plus jeunes apprenants acquièrent des bases solides qui leur permettront de réussir dans toutes les autres matières. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Soutien du personnel de l'éducation aux interventions en lecture* : un financement de 65,0 millions de dollars pour embaucher des enseignantes et des enseignants qui peuvent travailler individuellement ou en petits groupes avec des élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année ayant besoin d'une aide accrue en lecture.
- *Outils d'évaluation en lecture* : un financement de 12,5 millions de dollars est prévu pour fournir au personnel enseignant des outils d'évaluation précoce afin que les élèves ayant des défis de lecture soient repérés au plus tôt et accompagnés dans la salle de classe.
- *Licences pour les soutiens en matière de mesures d'intervention en lecture* : un financement de 12,5 millions de dollars est prévu pour des outils d'intervention en lecture, notamment pour des programmes fondés sur des données probantes, des licences et des activités de formation à l'intention du personnel enseignant.
- *Évaluations professionnelles* : un financement de 11,5 millions de dollars est prévu pour la réalisation d'évaluations professionnelles qui aideront à déterminer les mesures d'adaptation en matière d'apprentissage à proposer aux élèves.
- *Formation* : un financement de 6,0 millions de dollars est prévu en vue du recours à des spécialistes de la lecture durant les premières années d'études qui mettront au point du matériel de formation ciblé à l'intention du personnel enseignant de l'Ontario afin de soutenir le changement important des pratiques pédagogiques vers un enseignement de la lecture systématique et fondé sur des données probantes.
- *Programmes de littératie fournis par un prestataire communautaire extérieur* : un financement de 1,0 million de dollars sera accordé à l'organisme Littératie ensemble pour qu'il continue d'appuyer les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques des élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année en collaboration avec des organismes communautaires, des écoles et des communautés autochtones.
- *Appui à la mise en œuvre du curriculum* : un financement de 0,6 million de dollars permettra d'aider le personnel enseignant à mettre en œuvre le nouveau programme-cadre de français.

### **Mathématiques – 71,8 millions de dollars**

L'Ontario continuera de mettre l'accent sur les mathématiques sur la base des derniers résultats aux tests de l'OQRE afin d'aider les élèves à respecter les normes provinciales en mathématiques. Nous doublons le nombre de facilitatrices et facilitateurs en mathématiques

qui travailleront directement avec les élèves et le personnel enseignant dans les écoles prioritaires. Une équipe d'action pour les mathématiques collaborera directement avec les leaders de chaque conseil scolaire chargés de l'amélioration des mathématiques afin d'élaborer un plan d'action et de garantir la mise en œuvre de mesures utiles pour les élèves. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Facilitatrices et facilitateurs en mathématiques* : un financement de 33,3 millions de dollars est destiné aux postes de facilitatrices et de facilitateurs en mathématiques dans les écoles prioritaires, qui appuieront le personnel enseignant et travailleront directement avec les élèves.
- *Outils numériques en mathématiques* : un financement de 15,0 millions de dollars servira à permettre l'accès de chaque élève de 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année à un outil numérique en mathématiques.
- *Leaders en mathématiques dans les conseils* : un financement de 13,5 millions de dollars est prévu au titre des leaders des mathématiques dans les conseils scolaires afin qu'elles et qu'ils dirigent les initiatives d'amélioration des élèves en mathématiques.
- *Tutorat en ligne* : un financement de 6,0 millions de dollars sera alloué à des services individuels de tutorat en ligne en mathématiques par l'intermédiaire de Mathify de TVO et d'Eurêka! du Centre franco.
- *Qualifications additionnelles en mathématiques* : un financement de 4,0 millions de dollars sera mis à disposition pour continuer de fournir des subventions au personnel enseignant qui suit des programmes menant à des qualifications additionnelles en mathématiques.

### **Décloisonnement – 103,7 millions de dollars**

L'Ontario offre des mesures de soutien qui aident les élèves à réussir dans un environnement sans cloisonnement et qui facilitent la transition importante vers les études secondaires. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Dotation en personnel à l'appui du décloisonnement et de la transition vers les études secondaires* : une enveloppe de 100,0 millions de dollars sera mise à disposition pour embaucher des enseignantes et enseignants supplémentaires de la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année qui travailleront directement auprès des élèves afin de leur fournir un soutien précoce et continu pour qu'elles et qu'ils réussissent dans les classes décloisonnées.
- *Soutiens à la mise en œuvre du décloisonnement* : les conseils scolaires bénéficieront d'une enveloppe de 3,7 millions de dollars afin de préparer les élèves de 8<sup>e</sup> année à un programme de 9<sup>e</sup> année décloisonné et d'aider les élèves de 9<sup>e</sup> année à réussir dans leur classe de 9<sup>e</sup> année décloisonnée et à se préparer à la 10<sup>e</sup> année et au cycle supérieur.

Ces fonds viennent s'ajouter aux 602,0 millions de dollars disponibles au titre de la Subvention pour programmes d'aide à l'apprentissage, qui fait partie des Subventions pour les besoins des élèves (SBE), lesquelles offrent un soutien aux élèves susceptibles de rencontrer des obstacles freinant leur réussite scolaire.

### **Préparation à l'emploi – 132,4 millions de dollars**

L'Ontario renforce les possibilités d'enseignement coopératif et élargit les programmes d'acquisition de compétences professionnelles afin que les élèves bénéficient de possibilités d'apprentissage pratique dans différentes carrières, notamment dans les métiers spécialisés. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Majeure Haute Spécialisation (MHS)* : un financement de 55,6 millions de dollars sera octroyé aux conseils scolaires au titre des programmes de MHS, par l'intermédiaire des SBE, dont 13,2 millions de dollars seront transférés du FPP aux SBE, pour soutenir l'élargissement de ces programmes à 13 secteurs particulièrement axés sur l'enseignement technologique et les métiers spécialisés.
- *Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail* : un financement de 46,7 millions de dollars sera affecté à l'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail, y compris à l'élargissement du Programme à double reconnaissance de crédit à des secteurs clés du marché du travail, à savoir dans des cours de soins de santé, d'éducation de l'enfance en difficulté, d'éducation technologique, ainsi que dans des programmes de formation en apprentissage de niveau 1.
- *Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)* : un financement de 20,0 millions de dollars sera octroyé aux conseils scolaires par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences pour qu'ils appuient la prestation du PAJO, qui permet aux élèves du palier secondaire de découvrir des carrières dans des métiers spécialisés et de les envisager comme des options de carrière attrayantes et viables.
- *Apprentissage professionnel par l'expérience dans les métiers spécialisés pour le personnel enseignant conseiller en orientation* : un financement de 3,0 millions de dollars sera octroyé aux conseils scolaires pour la deuxième année d'un plan de financement triennal afin que les conseillères et les conseillers en orientation bénéficient de possibilités d'apprentissage professionnel par l'expérience leur permettant d'acquérir une meilleure compréhension des avantages des métiers spécialisés et des parcours d'apprentissage.
- *Renforcement des programmes d'éducation coopérative pour les élèves ayant des besoins particuliers* : un financement de 2,1 millions de dollars sera accordé à certains conseils scolaires pour la première année d'un plan de financement triennal afin qu'ils

fournissent des soutiens ciblés aux élèves en situation de handicap dans des stages d'enseignement coopératif de manière à les aider à acquérir les compétences nécessaires pour réussir après l'obtention de leur diplôme.

- *Projets pilotes de formation en entrepreneuriat* : une enveloppe de 1,8 million de dollars sera versée aux conseils scolaires au titre de la deuxième année d'un plan de financement triennal en vue de la promotion d'activités de formation en entrepreneuriat auprès des élèves.
- *Crédit de reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience* : une enveloppe de 1,0 million de dollars sera versée à certains conseils scolaires au titre de la deuxième année du projet pilote triennal de crédit de reconnaissance de l'apprentissage par l'expérience, l'objectif étant de permettre aux élèves d'obtenir un crédit en vue de leur Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO) pour avoir suivi un apprentissage utile à l'extérieur des heures d'école, auprès de partenaires ou d'organismes communautaires.
- *Programme de bourses pour l'apprentissage des métiers spécialisés* : un financement de 1,0 million de dollars sera octroyé aux conseils scolaires au titre de la troisième année d'un plan de financement triennal consistant à offrir des bourses de 1 000 dollars aux élèves de 11<sup>e</sup> ou de 12<sup>e</sup> année, y compris aux apprenantes et aux apprenants adultes, qui rencontrent des difficultés financières ou autres pour obtenir leur DESO, qui sont inscrits à un programme d'enseignement coopératif et qui ont l'intention de poursuivre un itinéraire postsecondaire dans les métiers spécialisés.
- *Éducation des adultes* : un financement de 0,5 million de dollars sera versé pour aider les conseils scolaires à mettre en œuvre des programmes d'éducation des adultes, notamment des programmes de préposés aux services de soutien personnels et la reconnaissance des acquis (RDA) pour les élèves adultes.
- *Programme de bourses pour l'apprentissage et le travail* : une enveloppe de 0,4 million de dollars sera accordée à certains conseils scolaires afin qu'ils offrent des bourses de 1 000 dollars aux élèves, y compris aux apprenantes et aux apprenants adultes, qui pourraient vivre des obstacles entravant leur réussite, qui sont inscrits dans un programme d'enseignement coopératif et qui font face à des difficultés financières ou autres pour obtenir leur DESO.
- *Réseaux régionaux de conseils scolaires et d'employeurs* : une enveloppe de 0,3 million de dollars servira à améliorer les liens entre les écoles et les employeurs locaux afin de préparer les élèves aux emplois à forte demande.

### **Santé mentale – 106,2 millions de dollars**

L'Ontario continue de se démarquer par l'attention qu'il accorde à la santé mentale des élèves. Les responsables en matière de santé mentale de chaque conseil scolaire collaborent avec les

leaders du système, le personnel enseignant et les partenaires communautaires pour veiller à ce que les élèves puissent obtenir des soutiens. Un effectif de 180 travailleuses et travailleurs en santé mentale en poste dans les écoles secondaires offre des interventions précoces directes aux élèves ayant des problèmes de santé mentale légers ou modérés. Ces travailleuses et travailleurs œuvrent également en partenariat avec le personnel enseignant, les directions d'école et avec les familles pour favoriser l'apprentissage continu des élèves. De plus, elles et ils orientent les élèves vers des services communautaires de santé mentale pour enfants et jeunes et vers des hôpitaux ou des prestataires de soins de santé qui prennent en charge les élèves en situation de crise ou ayant des besoins importants en matière de santé mentale. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Allocation pour le soutien aux élèves qui ont des besoins en santé mentale* : un financement de 36,7 millions de dollars est prévu pour favoriser l'apprentissage et le bien-être des élèves.
- *Travailleuses et travailleurs en santé mentale dans les écoles secondaires* : un financement de 26,5 millions de dollars est prévu pour des soutiens, notamment des travailleuses et des travailleurs en santé mentale dans les écoles secondaires, qui offrent des interventions précoces directes aux élèves ayant des problèmes de santé mentale.
- *Leaders en santé mentale* : une enveloppe de 10,8 millions de dollars sera octroyée aux leaders dans chaque conseil scolaire pour qu'elles et qu'ils collaborent avec les leaders du système, le personnel enseignant et les partenaires communautaires à l'appui de la santé mentale des élèves.
- *Allocation pour le bien-être mental des élèves* : une enveloppe de 10,5 millions de dollars servira à favoriser la résilience et le bien-être mental de tous les élèves; elle mettra l'accent sur la participation des élèves, le perfectionnement du personnel, la consultation des intervenants, l'exécution des programmes, la prestation de services et les travaux de planification menés avec les fournisseurs communautaires de services de santé mentale destinés aux enfants et aux jeunes.
- *Financement de la santé mentale durant l'été* : un financement de 12,0 millions de dollars pour s'assurer que les élèves continuent d'avoir accès à des professionnels et à des services de santé mentale en milieu scolaire pendant l'été 2023. En outre, le Ministère a l'intention d'accorder 14,0 millions de dollars pour l'été 2024.
- *Santé mentale en milieu scolaire Ontario* : un financement de 6,5 millions de dollars sera accordé au partenaire d'exécution du Ministère qui assure des services d'accompagnement en santé mentale en milieu scolaire dans les 72 conseils scolaires afin de promouvoir des programmes, ressources et outils cohérents et fondés sur des

données probantes en Ontario, et de normaliser les questions de santé mentale en milieu scolaire dans toute la province.

- *Allocation pour le bien-être et le climat scolaire positif* : un financement de 3,2 millions de dollars sera octroyé pour aider les conseils scolaires à répondre aux priorités et aux besoins locaux en vue de la promotion du mieux-être.

### **Droits de la personne et inclusion – 16,7 millions de dollars**

L'Ontario est déterminé à respecter et à promouvoir les droits de la personne et à collaborer avec les partenaires en éducation et avec les collectivités pour éliminer les obstacles rencontrés par les élèves et les familles marginalisés. Le Ministère poursuivra sa coopération avec ses partenaires pour établir et maintenir un système d'éducation de calibre mondial qui fixe des attentes élevées pour chaque élève et qui contribue à assurer l'égalité des chances, des expériences enrichissantes et des résultats positifs. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Soutiens pour le transport et la stabilité des enfants et des jeunes pris en charge* : un financement de 6,6 millions de dollars sera versé aux conseils scolaires pour permettre aux élèves de rester dans leur école d'origine malgré un changement de résidence et pour offrir des soutiens en matière de stabilité qui garantissent un lien positif avec l'apprentissage et l'éducation.
- *Programme des accompagnatrices et des accompagnateurs des Autochtones pour l'obtention du diplôme* : un financement de 4,8 millions de dollars sera accordé à certains conseils scolaires afin d'aider les élèves autochtones à obtenir leur diplôme d'études secondaires de l'Ontario (augmentation de 0,884 million visant à ce que les élèves aient accès à des programmes tout au long de l'année scolaire et pendant les mois d'été).
- *Programme d'accompagnement à l'obtention du diplôme pour les élèves noirs* : un financement de 4,7 millions de dollars sera octroyé aux conseils scolaires à l'appui des élèves noirs à obtenir un diplôme d'études secondaires de l'Ontario.
- *Lutte contre l'antisémitisme* : un financement de 0,3 million de dollars est prévu au titre des activités menées avec des partenaires extérieurs spécialisés dans la lutte contre l'antisémitisme. Ce financement est supplémentaire à un apprentissage obligatoire dans les écoles élémentaires de l'Ontario, dès l'année scolaire 2023-2024, sur l'éducation relative à l'Holocauste dans le curriculum de 6<sup>e</sup> année, afin d'appuyer les jeunes élèves à mieux comprendre la signification de l'Holocauste et de lutter contre la recrudescence des cas d'antisémitisme dans les écoles de l'Ontario.



- *Programme Jeunes entrepreneurs autochtones* : un financement de 0,3 million de dollars sera octroyé à certains conseils scolaires à l'appui du développement des compétences entrepreneuriales des élèves autochtones.

### **Éducation de l'enfance en difficulté – 3,4 milliards de dollars**

L'Ontario continuera d'épauler les élèves ayant un handicap ou ayant des besoins particuliers afin qu'elles et qu'ils aient accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour réussir à l'école et au-delà. Au cours des dernières années, le Ministère a investi dans des soutiens directs aux élèves, dans l'apprentissage professionnel du personnel et dans de nouvelles ressources destinées aux familles et au personnel. Pour appuyer le plan d'action et éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les élèves ayant des besoins particuliers, le gouvernement réalise des investissements majeurs dans l'éducation de l'enfance en difficulté. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté* : un financement de 3,4 milliards de dollars sera mis à disposition pour couvrir les coûts supplémentaires des programmes, des services ou du matériel nécessaires pour les élèves ayant des besoins d'apprentissage particuliers.
  - La subvention englobe, à compter de 2023-2024, *l'intervention précoce en mathématiques pour les élèves ayant des besoins particuliers* : un financement de 8,3 millions de dollars est prévu pour aider à accroître la participation des élèves, à combler les lacunes dans l'apprentissage et à préparer les élèves au cours de mathématiques de 9<sup>e</sup> année, axé sur les connaissances fondamentales, et à l'école secondaire.
- *Apprentissage pendant l'été* : un financement de 10,0 millions sera octroyé aux conseils scolaires afin qu'ils offrent des programmes de transition et engagent du personnel supplémentaire à l'été 2023 pour aider les élèves ayant des besoins particuliers à faire la transition vers l'année scolaire 2023-2024.
- *Élimination des obstacles pour les élèves ayant un handicap* : un financement de 6,0 millions de dollars, disponible sur demande, est prévu pour aider les conseils scolaires à mettre en œuvre des projets qui préviennent et éliminent les obstacles à l'accessibilité auxquels se heurtent les élèves ayant un handicap ou des besoins particuliers.
- *Programme de formation en ligne sur l'autisme* : un financement de 4,5 millions de dollars sera versé au Centre Geneva pour l'autisme pour qu'il fournisse des activités de formation en ligne destinées à renforcer la capacité du personnel enseignant et des éducatrices et des éducateurs spécialisés à épauler les élèves ayant un trouble du spectre autistique ou d'autres besoins particuliers en matière d'éducation.

- *Qualifications additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté* : un financement de 1,4 million de dollars est prévu pour continuer d'octroyer des subventions au personnel enseignant et aux directions d'école afin qu'ils obtiennent des qualifications additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté.
- *Projet pilote pour les transitions des élèves ayant une déficience intellectuelle* : un financement de 0,5 million de dollars sera accordé pour aider certains conseils scolaires à concevoir et à mettre en œuvre des pratiques efficaces de transition des élèves ayant une déficience intellectuelle vers un programme intensif de placement professionnel.
- *Association ontarienne des troubles d'apprentissage (AOTA)* : un financement de 0,8 million de dollars est prévu pour renforcer la capacité du personnel enseignant à soutenir les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et pour donner suite aux recommandations pertinentes figurant dans le rapport « Le droit de lire » de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP).
- *Possibilités d'études postsecondaires et soutiens en matière de transition pour les élèves sourds ou malentendants* : un financement de 0,2 million de dollars est prévu pour soutenir la création d'un centre pour les jeunes sourds, où ces derniers pourraient avoir accès à des ressources qui les aideraient à faire la transition entre les études secondaires et les études postsecondaires, y compris l'emploi.

### **Sécurité des élèves – 29,9 millions de dollars**

La sécurité et le bien-être des élèves constituent une priorité pour la province. En 2023-2024, l'Ontario investira non seulement dans des mesures de soutien destinées à aider les élèves à relever les défis personnels et scolaires qui entravent leur réussite scolaire, mais aussi dans des ressources qui permettront aux jeunes de tisser des liens solides et d'acquérir un sentiment d'appartenance dans leurs écoles et leurs collectivités. Voici les principaux investissements à cet égard :

- *Accent sur les jeunes* : un investissement complémentaire de 10,0 millions de dollars est prévu pour favoriser immédiatement la sécurité des élèves dans le cadre du programme Accent sur les jeunes, lequel vise à lutter contre les faits de violence scolaire et à promouvoir l'inclusion et la participation dans les écoles. Les 24 conseils scolaires participant au programme Accent sur les jeunes recevront en 2023-2024 une augmentation de 2,4 millions de dollars au titre de ce programme (en 2022-2023 les conseils scolaires participants ont reçu 7,6 millions de dollars, avec un soutien additionnel de 2,9 millions de dollars).
- *Sécurité dans les écoles* : un financement de 19,9 millions de dollars sera versé par l'intermédiaire des SBE pour des services supplémentaires destinés à assurer la sécurité et la propreté dans les écoles, de même que le bien-être des élèves.

### **Transport des élèves – 111,0 millions de dollars**

À la suite des vastes consultations qui ont été menées auprès du secteur au cours des deux dernières années, notamment auprès du Groupe consultatif en matière de transport des élèves, le gouvernement met en place, pour l'année scolaire 2023-2024, une formule de financement moderne en matière de transport des élèves qui sera axée sur les besoins et fondée sur des repères.

La nouvelle formule de financement établit des critères de financement qui permettront d'améliorer l'accès équitable aux services de transport scolaire en Ontario.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la nouvelle formule de financement et le soutien à la transition, veuillez consulter la note de service 2023 : B06 – *Subvention pour le transport des élèves – Subventions pour les besoins des élèves pour 2023-2024*.

### **Immobilisations – 1,4 milliard de dollars**

Plusieurs projets d'immobilisations sont en cours avec l'appui de différents partenaires, dont les conseils scolaires, le ministère des Affaires municipales et du Logement et Infrastructure Ontario. Nous veillons à travailler dans un esprit de collaboration pour construire des écoles modernes plus rapidement, mieux utiliser la capacité d'accueil des écoles et améliorer la responsabilisation et la transparence. De plus amples renseignements concernant ces projets, y compris le prochain cycle du Programme d'immobilisations prioritaires, seront communiqués prochainement.

Le Ministère est déterminé à favoriser la santé et la sécurité dans les milieux d'apprentissage et investira 1,4 milliard de dollars dans la réfection des écoles au cours l'année scolaire 2023-2024.

### **Administration de l'apprentissage à distance – 10,1 millions de dollars**

À compter de l'année scolaire 2023-2024, les conseils scolaires auront la possibilité de proposer un enseignement à distance aux élèves des paliers élémentaire et secondaire, étant donné que cette méthode s'est avérée bénéfique pour certains élèves. Les conseils scolaires pourront assurer directement l'apprentissage à distance, s'associer à un autre conseil scolaire qui assurera l'apprentissage à distance en leur nom, ou collaborer avec d'autres conseils scolaires pour offrir conjointement l'apprentissage à distance.

- *Fonds liés à l'administration de l'apprentissage à distance* : une enveloppe de 10,1 millions de dollars est accordée aux conseils scolaires proposant l'inscription à l'apprentissage à distance; elle contribuera à couvrir le coût des salaires et des avantages sociaux liés à l'administration (par exemple, la direction, la direction adjointe, le personnel de soutien administratif et le personnel des technologies de l'information).

Ce ne sont là que quelques-uns des principaux investissements que nous réaliserons au cours de l'année scolaire 2023-2024 pour favoriser la réussite des élèves. Des renseignements supplémentaires concernant les investissements figurent dans les notes de service « B » suivantes :

- Note de service 2023 : B04 – Subventions pour le financement des besoins des élèves pour 2023-2024
- Note de service 2023 : B05 – Fonds pour les priorités et les partenariats pour 2023-2024
- Note de service 2023 : B06 – Subvention pour le transport des élèves – Subventions pour les besoins des élèves pour 2023-2024
- Note de service 2023 : B07 – Financement des immobilisations pour l'année scolaire 2023-2024

Ces mesures s'ajouteront aux investissements déjà réalisés et renforceront le système d'éducation grâce à des investissements qui auront un impact maximal dans les salles de classe et sur les élèves. Nous vous remercions de la collaboration et du soutien dont vous faites preuve dans le travail collectif que nous menons dans l'intérêt des élèves de l'Ontario.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,  
Stephen Lecce

La sous-ministre,  
Nancy Naylor

- c. c. Présidence, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)  
Direction générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)  
Présidence, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Direction générale, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)  
Présidence, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Direction générale, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)  
Présidence, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Direction générale, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)  
Présidence, Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO)  
Direction générale et secrétaire-trésorière, Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO)  
Direction générale, Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)  
Direction générale, Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF)  
Présidence, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

Direction générale et secrétaire-trésorière, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Présidence, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
Secrétaire général, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)  
Présidence, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)  
Secrétaire générale, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)  
Présidence, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)  
Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)  
Présidence, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)  
Présidence, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)  
Présidence du CSCSO, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)  
Coordonnateur, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)  
Présidence, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)  
Direction générale, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)  
Présidence, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)  
Direction générale, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)  
Présidence, Ontario Principals' Council (OPC)  
Direction générale, Ontario Principals' Council (OPC)